J'accuse... : le nouveau film d'Abel Gance

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **4 (1938)**

Heft 60

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-732888

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J'accuse ... *Le nouveau film d'Abel Gance*

Le 11 Novembre 1918, le clairon de l'Armistice annonçait avec la fin du carnage la naissance d'une espérance immense.

20 ans ne sont pas écoulés, la douleur de nos deuils est vivace, les larmes des mères ne sont pas taries et depuis de longs mois déjà des hommes, des femmes, des enfants, sont torturés par le fer et le feu des hommes; la course aux armements asservit l'Univers.

«J'ACCUSE» vient à son heure.

C'est un très grand film, c'est autre chose de plus grand encore: la condamnation de la guerre par ceux dont le verdict est sans appel. Sa condamnation par les Morts.

ABEL GANCE était qualifié pour réaliser cette œuvre dont la portée sera mondiale. Quelle que soit notre patrie, associons dans notre pieuse reconnaissance ABEL GANCE et ceux qui, sans réserve, ont apporté à cette réalisation de l'espérance universelle l'immense appui de leur noble personnalité et de leurs millions d'adhérents.

Dans une déclaration, où la simplicité égale la grandeur, le colonel Picot, président des Blessés de la face, a fixé le mobile de la participation des Gueules Cassées à «J'ACCUSE»:

«Après l'Armistice, le président Clemenceau a tenu à ce que cinq mutilés de la face se tinssent autour de la table où signeraient les délégués allemands. Il marquait ainsi sa volonté de maintenir aux yeux des signataires, ce témoignage cruel des horreurs de la guerre, prolongées en stimagtes atroces sur les faces mutilées de nos blessés. C'est dans un même esprit que j'ai fait appel à mes camarades «LES GUEULES CASSEES» pour participer au film «J'ACCUSE».

M. Jacques DELAHOCHE, président de la Conférence Internationale des Mutilés de Guerre et Anciens Combattants, a précisé en termes élevés dans quel sentiment il a accepté de présenter «J'ACCUSE» en France et a proposé à son bureau d'accorder à cette œuvre l'investiture morale de ses 4 millions d'adhérents.

«Si les quatre millions d'anciens combattants groupés par la Conférence internationale des Mutilés et Anciens Combattants avaient pu tourner un film dénonçant l'horreur de la guerre, c'est J'accuse, *d'Abel Gance, qu'ils eussent réalisé.»*

. . . . . .

«J'accuse *est notre film et Abel Gance a su transcrire en images et en mots la révolte de tous les anciens combattants en face de la guerre qui revient.»*

«J'accuse est notre film pour trois raisons principales.»

. . . . . .

«D'abord son caractère d'authenticité ... Ensuite l'élévation de pensée qui l'a inspiré. J'accuse *n'est le reflet d'aucune politique partisane. Nous voulons la paix et la paix tout court ... »*

. . . . . .

«Enfin si la C.I.A.M.A.C. patronne J'accuse *c'est surtout parce que la thèse qu'y défend Abel Gance reflète exactement notre doctrine .... »*

Le Comité International pour la diffusion artistique et littéraire par le cinématographe groupant sous la présidence de Mme Hélène Vacaresco les ministres et les ambassadeurs de 52 nations, a, pour la première fois, décerné à un film français, «J'ACCUSE», sa grande médaille d'or jusqu'ici décernée seulement à MM. Louis Lumière, Walt Disney et Charlie Chaplin.

Nous ne saurions, sans l'affaiblir, décrire le film. Le cinéma mené par un maître tel ABEL GANCE pouvait seul exprimer semblables pensées.

Tous les succès passés de VICTOR FRANCEN paraîtrons pâles à côté de sa création du Justicier, porte-parole des Morts dans «J'ACCUSE».

LINE NORO est admirable dans son rôle de mère déchirée et d'amante spirituelle. RENEE DEVILLERS n'a jamais été plus touchante et JEAN MAX, conducteur d'hommes, n'a jamais fait preuve d'une plus parfaite autorité.

Nous ne saurions trop insister sur le concours magnifique des glorieuses Gueules Cassées. Quand, revêtus de leurs uniformes bleu horizon souillés de boue, coiffés du casque, ils ont figuré dans «J'ACCUSE», on croyait voir des revenants et les passants, saisis, restaient figés.

. . . . . .

Tous voudront, en assistant à *J'accuse*, témoigner de leur solidarité intégrale à la thèse défendue par Abel Gance: La guerre doit reculer. Ceux qui tiennent en leurs mains les destinées du monde devront voir ce film «et se laisser pénétrer par son appel en faveur de la Paix».

La France se devait de réaliser un film synthèse idéale des aspirations pacifiques de l'humanité, c'est «J'ACCUSE», d'ABEL GANCE.